[Weitere Angaben: https://rlp.museum-digital.de/object/14464 vom 07.05.2024]

Objekt:	Plakat in Thuin, Belgien, 1915
Museum:	Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de
Sammlung:	1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg
Inventarnummer:	PKS_WK_14_005

Beschreibung

Wandanschlag in französischer Sprache.
Veröffentlicht im von Deutschland besetzten Belgien; Thuin, 25. Mai 1915.

Ab dem 15. Juni dürfen sich die Haushalte aussuchen, von welchem Bäcker sie ihr Brot beziehen möchten.

"Ville de Thuin
Pain
J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mes administrés que pour assurer la régularité, l'honnêté et l'ordre de l'alimentation en pains, j'ai nommé une Commission de surveillance composée de MM. Lecocq, Gomrée et Ganty, laquelle aura pour mission de surveiller la qualité des farines et de pénétrer comme il lui convient dans les locaux de distribution de pains ainsi que dans les établissements des boulangers fabriquant pour la Ville, aux fins de rechercher et de signaler immédiatement au Bourgmestre toutes les infractions au règlement de la Commission 'for relief in Belgium' et aux atures instructions imposées par l'administration communale.
C'est à cette Commission de surveillance que doivent être transmises les plaintes relatives à l'alimentation en pains de la Ville de Thuin. Elle instruira toute plainte sérieuse recue par elle et me fera immédiatement rapport à son sujet.

Voulant amener une louable émulation entre les boulangers fabriquant actuellement le pain pour la Ville, la Commission Américaine, d'accord avec la Commission provinciale d'alimentation, a décidé que dorénavant les chefs de ménage recevraient le pain du boulanger qu'ils choisiraient.
Il en sera donc ainsi à partir du 15 Juin prochain.
En conséquence, pendant le cours de la semaine prochaine, les chefs de ménage déposeront au local où ils recoivent leur pain une fiche signée par eux, indiquant le nom du boulanger

qu'ils préfèrent. Sur le vu de cette fiche, le préposé de la ville inscrira le N° du boulanger sur la carte du chef de ménage.
Ultérieurement, tous les mois, le chef de ménage pourra changer de boulanger, à condition de déposer au local susdit, avant le 10 du mois, une fiche indiquant le changement sollicité.
Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 25 mai 1915.
Le Bourgmestre
V. Vilain."

Grunddaten

Material/Technik:	Papier / Druck
Maße:	HxB: 65 x 50 cm

Ereignisse

Veröffentlicht	wann	25.05.1915
	wer	
	wo	Thuin
[Geographischer Bezug]	wann	
	wer	
	wo	Belgien
[Zeitbezug]	wann	1914-1918
	wer	
	wo	

Schlagworte

- Besetzung (Okkupation)
- Brot
- Erster Weltkrieg
- Plakat